



## HARMONIE MUTUELLE ET STEPHANE DIAGANA S'ENGAGENT ENSEMBLE POUR FAVORISER L'ACCES AU SPORT POUR TOUS

Paris, le 15 avril 2021 - **Stéphane Diagana, 1<sup>er</sup> champion du monde d'athlétisme masculin français, devient ambassadeur sport-santé Harmonie Mutuelle. Un partenariat avec un double objectif : promouvoir auprès des entreprises les bienfaits du sport sur le bien-être des salariés et inciter le grand public, via des dispositifs innovants, à davantage pratiquer une activité physique. La mutuelle qui protège 5 millions de personnes et plus de 65 000 entreprises fait de l'accès au sport pour tous une priorité.**

### ► HARMONIE MUTUELLE ET STEPHANE DIAGANA : ACTEURS DU CHANGEMENT POUR DES PRATIQUES DE VIE SAINES ET ACCESSIBLES A TOUS

Aujourd'hui, les études sont unanimes : pratiquer une activité physique et sportive procure de réels bienfaits sur la santé à tous les âges de la vie (bien-être, sommeil régulier ou encore bouclier contre les maladies cardiovasculaires). Et pourtant, comme l'explique Stéphane Diagana :

*« Nous avons divisé par 8 en 200 ans notre niveau d'activité physique, en grande partie dû à nos modes de vie de plus en plus sédentaires. Souvent, notre vie professionnelle nous amène à être assis 7h/jour. Ajoutez l'heure passée dans les transports, et vous arrivez à des niveaux de sédentarité jamais connus dans l'histoire de l'humanité ! »*

Ce partenariat entre Harmonie Mutuelle et Stéphane Diagana est apparu comme une évidence : *« L'accès au sport pour tous est une priorité pour Harmonie Mutuelle. Nous souhaitons faire bouger les choses c'est pourquoi nous avons décidé de collaborer avec un partenaire engagé avec qui nous partageons les mêmes valeurs. En plus d'être un formidable levier contre la sédentarité, le sport a cette dimension sociale et collective (s'entraîner ensemble, partager un objectif commun...) qui génère chez les pratiquants un engagement dans la durée. C'est cette notion de durabilité qui va permettre d'apporter les bénéfices sur la santé. »* **Emeric LOZE, Directeur du Développement et de l'Accompagnement chez Harmonie Mutuelle.**

### ► LE SPORT EN ENTREPRISE, UN LEVIER DE PERFORMANCE ECONOMIQUE, DURABLE ET DE BIEN-ETRE POUR HARMONIE MUTUELLE

Une majorité des chefs d'entreprises sont convaincus des bienfaits du sport en entreprise. Mais, selon une étude réalisée en 2017 par le MEDEF et le comité national olympique et sportif français (CNOSF), seulement 1 dirigeant sur 5 a mis en place des initiatives en faveur du sport en entreprise. Et 70% des chefs d'entreprise ne savent pas vers qui se tourner pour mettre en place une telle démarche pour leurs salariés.

« *Bouger est favorable à une bonne santé, physique comme mentale, et est reconnu comme un facteur essentiel d'engagement et d'inclusion à travers sa dimension sociale et son pouvoir fédérateur. Nous avons mis en place au sein d'Harmonie Mutuelle un certain nombre d'initiatives dans le but de favoriser l'activité physique sur nos sites. Chaque année, nous menons avec notre partenaire Sports-Heroes un baromètre auprès de nos 1 800 salariés inscrits sur notre application mobile sport-santé. Selon la dernière édition, la moitié des collaborateurs estiment bouger davantage depuis qu'ils se sont inscrits au programme, 47% estiment être en meilleure santé physique et mentale et 90% se disent fiers de travailler dans une mutuelle prenant soin de leur santé.* » déclare **Magali Blanchet, Directrice régionale Nouvelle Aquitaine chez Harmonie Mutuelle.**

Fort de ce constat, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de ses entreprises clientes dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du bien-être et de l'épanouissement au travail. La mutuelle déploie un véritable dispositif pour accompagner les chefs d'entreprise dans la mise en place de la pratique du sport en entreprise, en partenariat avec la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE). Un enjeu renforcé par la crise sanitaire qui a accentué les préoccupations des dirigeants sur la question de la santé et du bien-être au travail des collaborateurs.

**Pour Stéphane Diagana :** « *Le sport-santé n'est pas la baguette magique qui peut tout résoudre dans une entreprise. Nous savons que les relations humaines au travail et le déficit d'activité physique sont deux grandes causes d'anxiété, la mise en place d'un programme d'activité physique va permettre d'agir sur ces facteurs de stress. Nous allons nous rencontrer différemment, décloisonner les services, favoriser la pratique sportive et générer du bien-être.* »

## » UNE TABLE RONDE POUR INITIER LES PREMIERES REFLEXIONS COMMUNES

Le 6 avril dernier, Harmonie Mutuelle et Stéphane Diagana ont organisé une table ronde sur le thème « **Télétravail et la digitalisation : quelle place du sport dans le quotidien des français ?** », aux côtés de :

- Frédéric Delannoy, Directeur Technique National de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE),
- Thomas Delpuech, Responsable des Epreuves Grand Public chez A.S.O.,
- Karim Ould-Kaci, Médecin et conseiller en santé pour le Groupe VYV.

Les intervenants ont échangé sur les impacts du télétravail sur la santé des salariés, sur les bonnes pratiques et les opérations sportives menées durant ces derniers mois auprès du grand public et des entreprises. Ensemble, ils ont également réfléchi à des pistes pour réinventer la pratique sportive à l'heure où le télétravail est très fortement encouragé.

« *La notion de partage permet de lever les freins à la pratique et de remettre du running dans la vie de certaines personnes. Avec notre Semi connecté en duo lancé en mars dernier, nous avons voulu pousser les gens à aller chercher le collègue, l'ami, le membre de la famille qui ne pratiquait pas de sport à ses côtés et de le challenger* » explique **Thomas Delpuech, Responsable des Epreuves Grand Public chez A.S.O.**

« *Il y a tout un champ d'innovation qui permettra de réaliser à terme des économies de santé. Il faut savoir que les maladies chroniques, c'est plus de 100 milliards de remboursement chaque année et aujourd'hui nous avons des preuves formelles qui démontrent l'intérêt de l'intégration de l'activité physique dans la prise en charge thérapeutique de ces maladies. Sur cette approche il y a tout un champ à inventer avec bien-sûr un volet formation des médecins pour la prescription de l'activité physique, des filières de nouveaux métiers de santé, de proximité, et le déploiement des maisons sport-santé où nous pourrions bientôt, je l'espère, délivrer ces pratiques pour des patients atteints de diabète, de maladies neuro-dégénératives, de maladies cardiovasculaires... avec à chaque fois des protocoles construits en fonction des besoins et de la pathologie de chacun* », déclare **Stéphane Diagana.**

## EXTRAIT DE LA TABLE RONDE

### **Stéphane DIAGANA et Harmonie Mutuelle : faire de la pratique sportive le fer de lance de la santé - YouTube**



Consultez dès à présent un extrait de la table ronde  
et retrouvez l'ensemble des séquences à partir du 15 avril  
sur la **chaîne Youtube Harmonie Mutuelle**, rubrique **Sport Engagé**.



### À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 65 000 entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège près de 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 978 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](http://Harmoniemituelle.fr)



## À PROPOS DU GROUPE VYV

### Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV oeuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

### A propos de VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8 milliard d'euros en vision contributif groupe).

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

## CONTACTS PRESSE

### Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, [paufriere@hopscotch.fr](mailto:paufriere@hopscotch.fr), +33 7 62 33 74 02  
Ghizlane El youssfi, [gelyoussfi@hopscotch.fr](mailto:gelyoussfi@hopscotch.fr), +33 1 41 34 21 14

### Hopscotch PR, TV et radios

Elisabeth Pelabon, [epalabon@hopscotch.fr](mailto:epalabon@hopscotch.fr), + 33 1 41 34 22 56



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.